

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne. 1.50

BULLETIN DU JOUR

Le duc d'Orléans

M. le duc d'Orléans va passer deux ou trois semaines à Bruxelles. Il a envoyé en Belgique un de ses amis pour préparer cette installation qui ne sera d'ailleurs que très provisoire.

A Cempuis

Les anciens élèves de Cempuis ont adressé aux journaux une lettre dans laquelle ils protestent contre la révocation de M. Robin.

Dans la marine

Il paraît impossible que le conseil des ministres de vendredi ne statue pas sur les diverses nominations dans le haut personnel navigant du ministère de la marine.

Secours et pensions militaires

Le ministre de la guerre prescrit une enquête sur la position des titulaires de secours permanents semestriels et trimestriels, en vertu du maintien ou de la suppression de l'allocation.

Une grève

On télégraphie du Caire que la grève des charbonniers de Port-Saïd a recommencé. L'effervescence des grévistes est grande.

Le général Dodds

L'Echo de Paris dément que le général Dodds soit nommé inspecteur-adjoint de l'infanterie de marine. Il croit savoir que le général Dodds sera sous peu placé à la tête des troupes de l'infanterie de marine de la brigade de Paris.

L'expédition de Madagascar

Une grande activité a régné toute la journée de mardi au ministère de la marine. Cette agitation aurait pour but l'expédition contre Madagascar, qui serait chose décidée que que soient les résultats de la mission de M. Le Myre de Villers.

La guerre de Corée

D'après les navires qui arrivent à Shanghai, une importante bataille navale a eu lieu entre les Chinois et les Japonais au nord de la baie de Corée. On ignore de quel côté est l'avantage, mais les deux flottes ont beaucoup souffert.

Deux personnes asphyxiées

Deux cas d'asphyxie, suivis de mort, viennent de se produire dans les sous-sols de l'École maternelle de la rue Clerc, par suite des émanations provenant d'un calorifère chauffé avec du coke.

Le commerce de la Chine en 1893

Le commerce de la Chine a été en 1893 très satisfaisant, surtout pour les Chinois; mais les importations dans les ports ouverts ont subi une réduction considérable.

Anglais et Japonais

Le Herald en raconte une bien bonne: Il prétend que, lorsque la flotte japonaise essaya de surprendre les forts chinois de Wei-Hai-Wei, elle s'avança silencieusement jusque sous leurs canons, lorsqu'elle rencontra par hasard un cuirassé anglais qui, malgré qu'il fût nuit noire, s'empressa de la saluer par les 21 coups de canon réglementaires.

Un tremblement de terre en Grèce

On mande d'Athènes qu'on y a ressenti le 15 courant une forte secousse de tremblement de terre.

La Suisse et le Pape

A l'occasion du grand jeûne fédéral, le consistoire calviniste a publié le 15 courant une circulaire dans laquelle, parlant des espérances exprimées par le souverain pontife, dans sa récente encyclique, de voir rentrer les nations protestantes dans le sein de l'Eglise romaine, il ajoute: Quelque désir que nous ayons de vivre en paix avec tout le monde, nous ne sacrifierons jamais la liberté de conscience à l'Eglise romaine; nous ne plions jamais la tête sous le joug d'un homme qui substitue son autorité à celle du Christ.

Le Mexique

Le Message du Président Diaz aux Chambres proteste contre la violation du territoire mexicain par les autorités du Guatemala, dit que les récoltes sont bonnes et que le pays a fait face à ses obligations sans avoir recours à des taxes nouvelles.

Les blés anglais

Le Times, à propos de la baisse énorme que subit le blé sur le marché anglais, demande pourquoi le fermier anglais, au lieu de vendre son blé à vil prix, ne l'emploierait pas comme nourriture pour les animaux.

En Italie

Le prince de Naples arrive aujourd'hui à Monza. A sa prochaine promotion de lieutenant-général il sera envoyé à Florence.

Un nouvel attentat contre le Czar

Des nouvelles privées de Varsovie assurent qu'on a découvert une vaste conjuration contre la vie du czar.

L'affaire Barrême

M. Franqueville, juge d'instruction, a continué dans l'après-midi de mercredi l'instruction nouvelle provoquée ces jours derniers par les articles publiés dans le Soir par M. Galopin sur l'affaire Barrême.

LA SUISSE ET LA FRANCE

De 236 millions en 1889, notre commerce avec la Suisse tomba à 150 millions en 1893 et on prévoit que pour cette année, il sera loin d'atteindre 100 millions.

Toutes les exportations sont frappées, particulièrement les tissus, les vins, les sucrés et l'horlogerie. Roubaix et Besançon, qui trouvaient en Suisse leur principal débouché, souffrent cruellement.

Quant à la Bourgogne, qui depuis 1892 ne peut plus vendre à la Suisse une barrique de ses vins, elle réclame amèrement.

Dans tous les comices agricoles, à chaque occasion favorable, on ne manque jamais de voter un ordre du jour exprimant le désir de voir reprendre les pourparlers en vue de la conclusion d'un nouveau traité de commerce.

Et M. Viger, manifestement embarrassé, a répondu que le gouvernement français attendait les propositions de la Suisse, mais que la République française ne pouvait traiter que sur la base du tarif minimum.

Voilà, certes, une intelligente façon de gouverner nos affaires! D'ordinaire, c'est ceux qui ont besoin de quelque chose qui le demandent. Or, la Suisse n'a plus besoin de nous et elle se gardera bien de nous rien demander.

La Nouvelle Gazette de Zurich, qui est le principal organe de son commerce, le déclare formellement.

Et plus nous attendrons, moins elle en aura besoin, car elle développe chaque année davantage sa propre production, chaque jour elle étend et consolide ses relations commerciales avec ses voisins de l'Est, du Sud et du Nord.

La Suisse est pour les deux-tiers allemande de race. Elle le devient aujourd'hui par notre faute de relations, d'habitudes et d'intérêts. La majeure partie de son commerce se fait maintenant avec l'Allemagne qui sait très habilement s'emparer de la place laissée vide par la France.

Sauf à Genève, personne n'achète plus rien en France. Les commis-voyageurs allemands sont les maîtres absolus du marché.

Avant peu Genève elle-même sera absorbée par le marché allemand, car le Conseil fédéral vient de lui supprimer les facilités douanières dont elle jouissait comme zone frontière.

Les sympathies politiques qui se développent avec les relations commerciales sont, elles aussi, déplacées et les Suisses, qui ne demandent qu'à vivre tranquilles, se trouvent forcement attirés dans l'orbite des puissances avec lesquelles ils seront liés d'intérêts.

Dans le monde politique français, l'inquiétude est marquée. Des efforts se font à Micon, la presse s'attelle à cette question; le Matin a envoyé à Berne un de ses rédacteurs les plus habiles interviewer les membres du gouvernement fédéral; M. Lockroy, dans l'Echo, fait un tableau lamentable de la misère des ouvriers privés de travail, obligés d'émigrer, par suite de ces tarifs soi-disant protecteurs et qui, d'après M. Méline et son groupe, devaient faire rouler la France sur l'or et sur l'argent.

L'ambassadeur de France à Berne est allé s'informer de Paris des concessions que l'on pourrait offrir au Conseil fédéral pour reprendre les négociations. Ce sera difficile, car ce dernier n'a plus besoin de nous. C'est triste à dire, mais il faut le reconnaître, nous sommes supplantés. Notre place est prise, c'est à nous à faire les avances pour la reconquête.

Le ministre, qui ouvre enfin les yeux, y serait, dit-on, disposé et irait jusqu'à jeter dans la balance la question de confiance pour forcer la Chambre à sauver le commerce français. Le président de la République approuverait entièrement cette attitude.

Qu'on se hâte donc, car chaque jour le mal s'aggrave et il sera bientôt impossible de reconquérir jamais les positions perdues.

Nous avons cru follement que ni l'Italie ni la Suisse ne pourraient se passer de nous et qu'en leur tenant la dragée haute, nous les réduirions facilement à merci.

Or, elles se passent et fort bien, et c'est nous qui tirons la langue aujourd'hui.

Leur situation commerciale est excellente. Elles montrent qu'elles peuvent se passer, aussi bien l'une que l'autre, du marché français, tandis que nous avons sottement lâché la proie pour l'ombre, et qu'il nous faut exposer nos soldats et nos millions au Tonkin, au Congo, à Madagascar, dans les aventures les plus extravagantes pour rechercher des marchés hypothétiques, des débouchés illusoire et chimériques, alors que nous nous fermons de gaité de cœur ceux de premier ordre et de tout repos que nous avons à nos portes, à notre disposition.

P. FOREL.

Nous publierons demain un article de notre collaborateur, M. WEHRUNG.

LETTRE DE RUSSIE

Cette divergence de mœurs, de coutumes et d'idées que je vous signalais dans ma dernière lettre entre la France et la Russie se traduit chez les Russes par des critiques incessantes à l'adresse de nos coutumes, de notre littérature, de notre art, de nos agissements politiques.

Rien de plus fréquent que d'entendre parler de notre immoralité, de la vénalité de votre presse, avec notre malheureuse habitude de nous poser en fanfarons de vices, nous prônant nous-mêmes le flâne à toutes les acrimonies et semblons solliciter le dénigrement et la calomnie, qui ne nous sont pas épargnées.

Par suite de notre ignorance des langues et des pays hors-frontières, nous sommes facilement dupes des étrangers qui viennent chez nous avec de belles paroles aux lèvres, porter à nos oreilles des paroles banales flattant notre amour-propre toujours en éveil.

Il existe en Russie un petit groupe de jouisseurs, de nobles déçaves, de boyards, pour tout dire (le boyard, cet être hyperbolique créé de toutes pièces par l'imagination fertile d'Alexandre Dumas père) qui paraissent épris d'un amour sans bornes pour la France et manifestent volontiers pour nous leurs sympathies après boire.

La France est en effet pour eux le pays où l'on s'amuse, le pays où le vin est bon et les femmes faciles; de la France noble, intelligente, honnête et laborieuse, ils n'en ont cure; la cascade et les sœurs fins leur suffisent. Sans cesse, attirés des bords brumeux de la Néva vers le centre des plaisirs et du goût, ils viennent y dévorer les débris de leurs propriétés seigneuriales et séculaires que guette la bande Noire jusqu'à ce que la fortune devenant adverse, ils s'enfuient du boulevard hospitalier en laissant derrière eux, lamentable vestige de leur passage, une longue traînée d'hôteliers et de fournisseurs en détresse.

De ce nombre était le fameux comte Sollohub, auteur de pièces de paravent, dont l'existence n'a été qu'une longue partie fine, héros de Casino et de restaurants de nuit, finalement escroc et faussaire, que le procureur de la Cour d'assises de Pétersbourg a caractérisé d'un mot cruel en l'appelant « un produit franco-russe ». Reste à savoir maintenant qui de la France ou de la Russie revendiquera l'honneur d'avoir le plus contribué à la production de ce triste personnage.

Si maintenant nous revenons aux cent mille, mettons deux cent mille lecteurs qui sont censés représenter l'opinion publique en Russie, en recherchant leur état d'âme et leurs aspirations dans les organes qui sont leurs interprètes, nous trouvons une forte majorité d'indifférents, du moins en apparence, à l'égard de ce qui nous préoccupe à l'heure actuelle: ce sont les libéraux, lecteurs de la Gazette russe, (Rousskaia Viedomosti), organe des universitaires, professeurs, médecins, avocats, etc.

Sans doute ils aiment la France, mais d'un transport modéré et en dehors de toute idée d'alliance. Leur esprit est choqué du caractère trop démonstratif et trop emphatique de notre amitié. Ils ne sont pas éloignés d'en contester, je ne dirai pas la sincérité, mais la solidité. En outre, ils nous reprochent de nous être engagés dans une fausse voie, d'avoir dénaturé, dès le début, le sens du rapprochement de deux peuples, en reportant les prémisses de notre amitié aux conservateurs, leurs irréconciliables ennemis, en considérant ces derniers comme les véritables porte-parole du peuple russe et en leur conférant aussitôt une énorme importance.

Sans parler de la divergence d'idées et de principes, les procédés de polémique usités ici, procédés chez les conservateurs (Gazette de Moscou) ne se bornent pas aux critiques acerbes des doctrines de leurs adversaires, mais vont jusqu'à la dénonciation et à l'accusation le nihilisme, ont creusé un abîme infranchissable entre les deux camps.

Libéraux et conservateurs ne frayent jamais ensemble. Nulle trace de cet ecclésiaste et de ces concessions qui chez nous rapprochent les gens appartenant aux camps les plus opposés, aucune concession n'est accordée comme chez nous à l'élevation du caractère et au talent, fut-il un grand citoyen, un écrivain hors ligne, un savant de génie, le libéral ou le conservateur est sûr d'être mis en quarantaine par son adversaire et de voir ses mérites, ses ouvrages ou ses découvertes ignorés et dédaignés.

C'est ce qui explique pourquoi les libéraux ignorent ou semblent ignorer ce qui s'est passé, et se désintéressent complètement, du moins en apparence, de tout ce qui touche de près ou de loin à l'alliance franco-russe. Exemple: depuis qu'il est question de cette alliance.

La Gazette russe ne lui a pas consacré un seul article de fond, moins que cela, un simple entrefilet. Par contre, il y est beaucoup question de nos institutions, de notre régime parlementaire comparé à celui de l'Angleterre, de notre manière de traiter les questions sociales et les critiques ne nous sont pas épargnées.

L'université qui a beaucoup d'acointance avec l'organe en question, est

plutôt allemande de tradition et de méthode; cela se remarque surtout dans l'enseignement des sciences, de l'analyse sans synthèse. Leur enseignement principalement en ce qui concerne les sciences naturelles se distingue par l'absence de généralisations et d'esprit philosophique. Il y a une profonde incompatibilité entre cette méthode et notre méthode française qui est essentiellement généralisatrice et synthétique. Il est de fait que notre esprit scientifique se refuse à envisager une science quelconque, abstraction faite des principes qui la rattachent à une conception générale de l'univers. C'est ce qui explique pourquoi dans les Universités russes dominées par les méthodes scientifiques allemandes, sauf d'honorables exceptions en faveur des écrivains qui s'imposent (principalement par les sciences mathématiques) les ouvrages de nos savants sont délaissés pour les ouvrages allemands. L'enseignement de la médecine, de la physiologie, de l'embryologie, etc., se fait presque exclusivement d'après des méthodes allemandes. Si nous donnons ces aperçus, c'est afin de montrer que là aussi, l'alliance franco-russe est à peu près dénuée de ce qui fait précisément la force et la vitalité d'une alliance.

Nous voulons parler de l'union des intelligences et des esprits d'élite des deux pays.

M. CASIMIR-PERIER à Châteaudun

LE DÉPART DE PARIS

M. Casimir Perier a quitté Paris à 11 heures 30 pour se rendre à la gare d'Orléans. M. Dupuy, président du conseil, s'était rendu à l'Élysée pour saluer le président de la République avant son départ.

Dans le landau présidentiel, escorté par un escadron de la Garde Républicaine, commandé par un capitaine, avaient pris place aux côtés du président, le général Berruyer, chef de la maison militaire, le colonel Chamoin.

Dans une seconde voiture, se trouvaient M. de Taiguy, chef adjoint du Cabinet et M. le commandant de La Garenne. Le cortège a pris l'avenue Marigny, salué respectueusement par la foule, qui se pressait sur les trottoirs.

Quelques cris de « Vive Perier » ont été poussés. Le président, en redingote, saluait avec beaucoup de bonne grâce, le chapeau à la main.

A LA GARE D'ORLEANS

M. Casimir-Perier est reçu à la gare d'Orléans par M. Heurteux, directeur de la Compagnie, assisté de tous les hauts fonctionnaires.

Les députés et sénateurs d'Eure-et-Loire s'avancent à leur tour pour saluer le président de la République. Exactement à 1 heure, le train présidentiel pavoisé de drapeaux tricolores, se met en marche. M. Casimir-Perier se tenait sur la plate-forme, entouré des officiers de son escorte, des députés et sénateurs d'Eure-et-Loire.

A CHATEAUDUN

Châteaudun est envahi par une foule de curieux. Le prix des chambres, non seulement dans les hôtels, qui sont bondés, mais surtout dans les maisons particulières, atterrit des prix fantastiques: 100 et 150 francs par jour.

L'annonce des loyers est ombrageuse; ils ne consentent à réduire de quelques francs qu'à la condition que le locataire fera la chambre lui-même.

A 7 heures du matin, il n'y avait déjà plus ni lait ni pain nulle part.

ARRIVÉE DU PRÉSIDENT

M. Casimir Perier est arrivé à Châteaudun, à 3 h. 40. Il a été reçu par la municipalité; le maire, M. Baudet, a prononcé l'allocation suivante:

Monsieur le président de la République, Mes collègues et moi, nous sommes heureux de tenir de nos concitoyens un mandat qui nous permet d'être aujourd'hui les premiers à vous saluer votre arrivée dans notre ville et à vous assurer du respect sympathique que ressent la population pour le plus haut magistrat de la République.

Châteaudun a été en d'autres temps à la peine; il est aujourd'hui à l'honneur, et c'est justice. Vous voudrez bien excuser la modestie de notre réception pour ne considérer que les sentiments qui nous animent et qui sont d'un profond attachement à la République.

LES RÉCEPTIONS

M. Casimir-Perier se rend à la Sous-Préfecture où ont eu lieu les réceptions des autorités. M. Philippe, président du tribunal, lui a adressé l'allocation suivante:

Monsieur le président, Au nom de MM. les membres du tribunal de Châteaudun et en mon nom personnel, je viens vous présenter l'expression du sentiment de notre profond respect.

Depuis que vous êtes le premier magistrat du pays, nos regards sont tournés vers vous parce que nous savons qu'en vous est incarné ce haut esprit de sagesse éclairée et de fermeté inébranlable dont doivent être pénétrés, pour remplir toute leur mission, en ces temps surtout les magistrats républicains.

Nous obéissons à un sentiment spontané, monsieur le président de la République, en saluant en vous notre chef le plus auguste et en déposant entre vos mains le gage de notre dévouement invincible à la loi ainsi que de notre ardent amour pour la France et la République.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par Mme Hibelot, présidente de l'Union des Femmes de France, le docteur Ybelot, au nom de l'Association des membres de l'Association; M. Dufourrier, président du conseil d'arrondissement; M. Tanel, président de l'Association des défenseurs de Châteaudun.

Voici le discours de ce dernier :

Permettez-moi de vous présenter les membres de la société des anciens gardes-nationaux de la défense de Châteaudun. Ce sont les survivants du 18 octobre 1870, qui ont fait si vaillamment et si modestement leur devoir dans cette terrible et inutile bataille...

L'inauguration du monument commémoratif de la défense de Châteaudun dont nous sommes si fiers de posséder la pose de la première pierre, aura lieu le 20 septembre 1894...

En présentant le Conseil général, le président, M. Labiche, sénateur, prononce le discours suivant :

Monsieur le président, J'ai l'honneur de vous présenter mes collègues du Conseil général et de vous prier d'agréer l'expression de nos vives et respectueuses sympathies pour votre personne et votre profond dévouement à la République...

Le Président a répondu : Je n'oublie pas que lorsque je débute dans la carrière politique, je suis l'avocat, il y a 23 ans, j'ai servi sous vos ordres...

Au Président du Conseil d'arrondissement M. Casimir-Perier a répondu :

En me confiant les hautes fonctions de Président, l'Assemblée nationale a placé la garde de nos institutions en des mains fermes et dévouées à la République.

Le banquet offert par la municipalité à l'Hôtel-de-Ville de Châteaudun a commencé à 7 heures du soir.

Au dessert, M. Baudet, maire de Châteaudun, a prononcé le discours suivant :

C'est pour moi un grand honneur d'être appelé à vous souhaiter la bienvenue au premier voyage que vous entreprenez comme chef de l'Etat.

Au nom de toute la population de Châteaudun, je vous prie d'agréer, M. le président, l'assurance du respect et de la loyale affection que lui inspire le premier magistrat de la République...

Après le banquet, le Président de la République s'est rendu au théâtre où, à neuf heures, devait avoir lieu la représentation de gala.

M. Casimir-Perier a été acclamé par les spectateurs.

LA JOURNÉE DE JEUDI Le programme de la journée de jeudi est le suivant :

A 9 heures 1/2 du matin, revue des troupes, avant laquelle le président se fera présenter individuellement tous les officiers étrangers délégués par leurs gouvernements pour suivre les manœuvres.

A midi, déjeuner offert par M. Casimir-Perier aux officiers généraux et aux officiers étrangers, à l'issue duquel deux toasts seront portés, l'un par le Président de la République à l'armée française, et l'autre par le ministre de la guerre.

A 5 heures, départ de Châteaudun pour Paris, où le Président arrivera à 9 heures 9.

LE PETIT SUCRIER

Nous avons publié hier la lettre par laquelle M. Max Lebaudy répondait aussi généralement que spirituellement à un article de Sèvevine.

Voici aujourd'hui l'article que lui consacre, en remerciement, notre distingué confrère :

A l'occasion de mon article sur ses courses de taureaux, M. Max Lebaudy m'envoie, par mon intermédiaire, cinq cents francs à la famille Waldeman, dont j'avais signalé la misère dans l'Echo de Paris du 14 septembre.

Ce commencement de restitution est d'un bon présage, et nous espérons que les cinq cents francs, qui restent à M. Max Lebaudy, sur sa part d'héritage, ne suivent bientôt le même chemin.

Sèvevine, qui se pique de sensibilité, est vraiment pas trop ingrate envers ce pauvre Petit Sucrier.

LES GONES DE LYON

Il y eut encore un silence, puis, Lucien s'écria : — Sata... Sata... Ah! j'y suis : Sata-niel!

— Sata-niel? — Oui, Sata-niel, c'est cela... Oui, voilà, paraît-il, le nom de cet homme... Et, comme je vous le disais, c'est un nom singulier, assez étrange, serait-il pas vrai?

— En effet, répondis-je, Sata-niel, Sata... — Oui, c'est ça? — Et d'où sort-il? D'où vient-il?... De l'enfer?

Mais aussi il se mit à rire, puis, hachant la tête : — Ah! mon cher, dit-il, vous venez de me faire là une question très gênante, très embarrassante?

— Très embarrassante? — Ma parole! — Et pourquoi? — Pourquoi?

— Oui. — Mais tout simplement parce que là-dessus je n'en sais pas plus long que vous et que je crois bien qu'il y en a beaucoup qui n'en savent pas plus long que moi.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans la meilleure société — et la preuve, c'est qu'il est ce soir ici, ce soir chez M. Borles-Labonne — il y a bien des gens qui le tiennent à l'écart et le regardent suspect...

— Suspect? — Parfaitement.

— Parfaitement.

Le Cas du Capitaine Romani

L'Espresso, journal militaire de Rome, s'occupe du capitaine Romani, du 112<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, arrêté, comme on se le rappelle, sur la frontière de Ligurie, près de Vintimille.

Elle assure qu'on a saisi sur le capitaine des papiers importants.

Depuis plus d'un mois, il travaillait sur la frontière, réunissant des renseignements et des croquis d'une haute portée.

L'organe officieux de l'armée italienne ajoute que l'autorité militaire française a fait semblant de se désintéresser complètement du cas du capitaine Romani, mais qu'elle avait précédemment créé des difficultés sérieuses en expulsant le général Goggia et le capitaine Marchisio coupables d'avoir fait une promenade en territoire français, et en condamnant à un an de prison le major Falta qui subit actuellement sa peine.

Par conséquent, dit-il, toute générosité ou toute faiblesse serait déplacée. Nous sommes certains, conclut-il, que notre gouvernement appliquera la loi dans toute sa rigueur.

Quant à nous, simples journalistes français, nous avons humblement rien compris de semblable aventure.

Voilà un capitaine en uniforme et en armes, qui se promène sur la frontière, se croyant en France et qui se laisse arrêter et emmener par un simple douanier italien, au lieu de le conduire lui-même au poste le plus voisin!

Où il était pris en flagrant délit d'espionnage — un espionnage en uniforme! — et on ne s'explique pas que, sachant le sort qui l'attendait, il n'ait pas essayé de payer d'andao et d'arrêter le douanier italien pour l'emmener en territoire français; — ou il n'aurait rien à se reprocher et on s'explique moins encore que lui, gradé, et haut gradé, Corse d'origine, c'est-à-dire parlant parfaitement l'italien, n'ait pas résisté à un douanier et ne l'ait pas emmené à s'expliquer en France, au lieu de se laisser entraîner lui-même en Italie.

A moins que, fort de son innocence, le capitaine se soit imaginé que tout s'expliquerait dès son arrivée à San Remo — en quoi il a fait preuve d'une naïveté réellement exorbitante chez un officier.

En Belgique, le prix du fer est de 11 fr. 11. 20 les 100 kil, tandis qu'en Angleterre il est de 12 fr., et de 13 fr. 50 en Allemagne.

En France, il est de 14 à 15 fr.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

Les mineurs avaient bien consenti à une diminution de salaires de moitié moins forte que celle que les patrons proposaient, mais il avait mis à leur consentement la condition que les nouveaux prix ne pourraient être modifiés avant la fin de l'année 1895. Les propriétaires des charbonnages n'ont pas voulu souscrire à cette condition, et ils manifestent l'intention bien arrêtée de maintenir la diminution entière. D'où, continuation de la grève.

Dans la Loire, le marché charbonnier ne se modifie guère. Les stocks sont toujours considérables, quoique beaucoup de mines ne fassent que cinq journées par semaine.

En Angleterre, on s'était un peu trop pressé d'annoncer la fin de la grève des mineurs d'Écosse. Tout est remis en question.

plus, il y a 12.000 obligations rapportant 12 fr. 50 d'intérêt.

Pour 1894, il ne sera distribué aucun dividende aux actions.

Pour 1895 si on arrive à distribuer cinq francs ça sera bien joli.

A 135 francs les actions sont déjà chères. CAISSE PATRONALE DE RETRAITE EN FAVEUR DES OUVRIERS DE FORGES FRANÇAIS

M. le baron Reille, président du comité des forges de France, M. le baron Nervo et M. Albert Gigot, fondateurs de cette caisse, ont convoqué pour le 7 courant les intéressés en assemblée générale constitutive, rue Scribe n° 3, à Paris.

Il a été décidé que la nouvelle Société serait au capital de 250.000 francs représentant par 500 actions de 500 francs libérées seulement de 125 francs.

COMPAGNIE DES HOULLÈRES DE SAINT-ÉTIENNE A partir du 16 octobre prochain il sera payé un acompte de 4 francs moins l'impôt sur le dividende de l'exercice 1894.

CONFÉRENCE DE M. GUINARD SUR MADAGASCAR M. Guinard, ingénieur civil des mines a fait la semaine dernière la Chambre de commerce de Saint-Étienne, une très intéressante conférence sur Madagascar.

M. Guinard a habité ce pays, d'abord comme ingénieur du gouvernement Hovas, et ensuite comme ingénieur d'une compagnie.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

Gouvernement. — En fait, il n'y a pas de gouvernement. C'est un espèce d'anarchie, où les plus forts oppriment les plus faibles et les plus riches exploitent les plus pauvres.

Mieux que personne, il peut parler en connaissance de cause.

Nous croyons devoir donner une analyse succincte de cette conférence.

est tout à fait grotesque dans une ville de 500.000 habitants.

Les eaux de nos fontaines devraient marcher tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, par exemple.

Il n'y a rien d'aussi lamentable qu'une fontaine sans eau.

A Lyon, nous n'avons que des fontaines sèches; ça fait beaucoup rire les étrangers, mais ça ne fait pas honneur à notre ville.

Avais à qui de droit!! Nos Monuments publics

Pourquoi tolère-t-on aux concierges, gardiens, ou à certains employés d'organiser aux fenêtres de nos monuments publics de véritables jardins suspendus?

Il y a quelques jours, le Gaulois protestait parce qu'il avait aperçu, à une fenêtre du Louvre un malheureux pot de fleurs.

Que dirait le rédacteur de cet article s'il venait en province, où nos fenêtres de monuments sont, nous le répétons, de véritables jardins suspendus.

UN LECTEUR ASSIDU.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir) Une aère de pressions élevées et uniformes s'étend à travers l'Europe centrale, des îles Britanniques à la mer Noire; un minimum relatif existe sur le golfe de Gascogne (753 mm). La température continue sa marche ascendante et aujourd'hui, à 2 heures du soir, on notait 26° à l'ombre.

Le ciel est d'ailleurs sans nuage et l'atmosphère très transparente.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 755 mm. Pluie depuis vingt-quatre heures, 0 mm.

Températures extrêmes: à l'ombre, minimum + 9°; maximum + 26°; à l'air libre, minimum + 8°; maximum + 29°.

Probable: Beau et chaud.

M. Rivaud Le préfet du Rhône, qui avait quitté notre ville, dimanche dernier, après la clôture de la session du Conseil général, s'est embarqué mardi 18 septembre, à Marseille, sur le paquebot Moïse, à destination d'Oran.

Nouvelles universitaires Nous annonçons avec plaisir le succès de M. Hippolyte Commissaire, ancien élève du collège de Neuville et de l'enseignement moderne du lycée de Lyon, reçu troisième à l'agrégation des sciences mathématiques.

C'est le quatrième élève de l'enseignement moderne de notre lycée qui obtient depuis quelques années ce grade si difficile.

M. Commissaire est le fils d'un ancien conseiller municipal de notre ville.

Caisse Nationale d'Épargne Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois de juillet :

Versements reçus de 212 577 déposants, dont 36 194 nouveaux..... 32.494.975 27

Remboursements à 98.835 déposants, dont 20.241 par solde..... 25.244.337 94

Excédent des versements 7.250.637 33

Opérations effectuées dans le département du Rhône pendant le mois d'août :

Versements reçus de 2.551 déposants, dont 826 nouveaux..... 384.278 17

Remboursements à 1.471 déposants, dont 452 par solde..... 283.856 14

Excédent des versements... 100.422 03

Le chômage à Lyon Dans notre ville 25 0/0 des cordonniers et 33 0/0 des coupeurs en chaussures sont en chômage; les coupeurs qui sont occupés ne font que huit heures par jour au lieu de dix heures.

Cette crise semble due au perfectionnement des machines qui ont amené l'engorgement des magasins.

Les menuisiers sont en ce moment dans la période du chômage annuel par suite du départ en villégiature des architectes et des propriétaires.

Les ouvriers en cuivre signalent une légère amélioration.

Les orfèvres ne travaillent que quatre jours à quatre jours et demi par semaine.

Cette diminution d'ouvrage serait due à l'emploi de moyens mécaniques qui amènent une surproduction.

Les tailleurs de cristaux annoncent une reprise du travail, les ouvriers sont occupés cinquante heures par semaine.

Dissolution d'un syndicat Le syndicat des ouvriers liseurs et piqueurs de dessins, dont le siège social est à la Bourse du travail de Lyon vient d'être dissout.

Nouvel emploi du vin Dimanche soir, à Gentiloin (Tessin), raconte La Liberté de Fribourg, des enfants jouant avec des allumettes mirent le feu à une maison du village. Les pompiers arrivèrent aussitôt; mais, l'eau manqua. Devant l'imminence du péril, le propriétaire de l'immeuble fit avancer quelques tonneaux d'excellent vin de Nosfranos, dont les pompiers, avec douleur, aspergèrent consciencieusement jusqu'à extinction le foyer de l'incendie.

À la séance de mardi, au Conseil municipal, M. Pichon se plaignait que le manque

d'eau dans un récent incendie avait singulièrement facilité l'œuvre dévastatrice du feu.

Voilà un moyen auquel n'avaient certainement songé ni M. Pichon, ni le commandant Perrin, pour



Table with financial data: Compagnie Vaugneray - Morlaix, Bénéfices normaux, Hôtel de Préfecture, Assemblée de Bron, etc.

Le Conseil général, prévoyant, d'ailleurs, qu'il pourrait être à l'avantage des intérêts départementaux de ne pas maintenir jusqu'au bout le système...

En aux prélèvements successifs opérés sur le produit des onze centimes imposés par la loi de 1891...

Conseil général soit obligé de recourir à l'emprunt, ces excédents pourront être employés annuellement au mieux des intérêts du département.

PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallée. Chaîne à roulements frottés et rodés. Guidon droit ou cintré.

GRAND THÉÂTRE LES CHOUANS. Ce soir, à 8 heures. Drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Emile Blavet et Pierre Beriton.

A la suite du vote d'une somme de 1.547.867 fr. 96 pour les travaux complémentaires de la nouvelle Préfecture...

Comme en 1888, il reste encore au Conseil général à accomplir les engagements pris en ce qui concerne la ligne de Givors à Paray-le-Monial et les chemins de fer de l'arrondissement de Villefranche.

Le Conseil général, a pensé également, qu'il y aurait avantage à rembourser immédiatement aux Hospices de Lyon le capital qui leur est dû, soit 710.128 fr.

NOTRE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France...

La Bicyclette du NOUVEAU LYON d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr.

DISTRIBUTION: MM. Pierre Beriton, Marguès de Montauriol, Burquet, Corélin, J. Renot, Commandant Hulot, Vallières, Beaupeil, etc.

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçues 7, place des Terreaux

AVIS JUDICIAIRES

M. Gordon a vendu son fonds de comestibles-épicerie-comptoir, 12, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon. — Récl. à la Garantie commerciale, 36, rue Ferrandière. — P.

EMPLOIS

Voyageur 30 ans, connaissant les départements de l'Alsace, de la Savoie, demande place dans maison de passementerie, nouveautés ou mercerie. — S'adresser au bureau du journal, n° 1004.

ASSOCIATIONS

On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. — Fabrication spéciale, succès certain. — Ecrire: poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58.

DIVERS

On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal.

FONDS

On demande 10 à 15,000 fr. en viager. — S'adresser au bureau du journal.

ACQUISITION

A vendre, à 15 kilomètres de Lyon, site merveilleux: air pur, 16 titres par jour, propriété hongroise, neuve, bien bâtie et très coquette. Agréments variés. — Ecrire A. Z., bureau du journal.

VÊTEMENTS

MAGASIN au rez-de-chaussée et au 1er étage GRAND CHOIX DE PARDESSUS, PÉLERINES ET TRICOTS 26, cours Vitton, 26, au coin du renforcement

Compagnie des Messageries maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS Méditerranée, Mer Noire et Angleterre. Départs de Marseille, du 17 au 24 septembre 1894

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — LYON ET PARIS A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon Paiement de coupons échus ou non échus

PENSIONNAT FÉNÉLON

57, cours Lafayette (place de la Cité) Deuxième entrée: 19, chemin Saint-Antoine

HUILE DE PORTAL A L'ÉCARTOL

VÉRITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICALE PURE (déodorisée), DÉPURATIVE et RECONSTITUANTE. Admis et expérimenté avec succès dans les hôpitaux...

HORLOGERIE A. ERKERT

SPECIALITÉ --- 7, Quai des Célestins, 7 --- SPECIALITÉ Remontoir nickel, dep. 12 » acier 15 » argent 20 » or 50 fr.

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — LYON ET PARIS A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon Paiement de coupons échus ou non échus

PENSIONNAT FÉNÉLON

57, cours Lafayette (place de la Cité) Deuxième entrée: 19, chemin Saint-Antoine

VASTE ÉTABLISSEMENT AVEC GRAND JARDIN

ET SALLE D'OMBRAGE DORTOIRS ET CLASSES AÉRIÉS, PRÉAU, GYMNASSE Instruction Commerciale, Classique & Universitaire

HUILE DE PORTAL A L'ÉCARTOL

VÉRITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICALE PURE (déodorisée), DÉPURATIVE et RECONSTITUANTE. Admis et expérimenté avec succès dans les hôpitaux...

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — LYON ET PARIS A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon Paiement de coupons échus ou non échus

PENSIONNAT FÉNÉLON

57, cours Lafayette (place de la Cité) Deuxième entrée: 19, chemin Saint-Antoine

VASTE ÉTABLISSEMENT AVEC GRAND JARDIN

ET SALLE D'OMBRAGE DORTOIRS ET CLASSES AÉRIÉS, PRÉAU, GYMNASSE Instruction Commerciale, Classique & Universitaire

HUILE DE PORTAL A L'ÉCARTOL

VÉRITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICALE PURE (déodorisée), DÉPURATIVE et RECONSTITUANTE. Admis et expérimenté avec succès dans les hôpitaux...

REGIE D'IMMEUBLES

Ventes, Locations et Assurances C. BARBIER 52, c. Richard-Vitton, 52 MONTCHAT-LYON

MODES

Mme CHARRIN-COLIN 32, Rue de la République A l'entresol

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

F. MUSY 71, chemin de Baraban, près la rue Paul-Bert

J. COLOMBIER FILS

24, 26, 28, Rue des Tuileries — LYON-VAISE APPAREILS PERFECTIONNÉS

DEPOT Pharmacie BASSET

9, pl. des Terreaux LYON

QUINA BRUNO. Aux Vins vieux d'Espagne. Conserve toujours sa limpidité cardial, fortifiant, LE MEILLEUR DES APÉRITIFS. RIGIER LE NOM ET LA MARQUE. Bars, Cafés, Comptoirs, Epicerie, Pharmacies, etc.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 213 fils d'un forçat... Au surplus, contre un désir obstiné de mademoiselle Cécile, malgré cette découverte, il y aurait toujours la volonté paternelle, s'élevant implacable... Le député, en dépit de sa faiblesse de caractère, trouverait l'énergie nécessaire pour repousser une alliance aussi méprisable... Enfin, exagérant les choses et admettant que la fille et le père voulaient passer outre ce qu'on est convenu d'appeler une convention sociale, il y aurait à compter avec le scandale public... Je me chargerais de lui donner un éclat suffisant... Ces dernières paroles produisirent sur Jeanne une réaction, la tirèrent de sa torpeur et lui rendirent son énergie. Elle s'avança, vibrante d'indignation, regardant sans crainte son mari.

LE NOUVEAU LYON 214 il y a moi !... Sa mère !... Moi !... Entendez-vous ?... Moi, qui connais vos crimes !... et les dévoilerai !... Louis Benoit, pâle, éffaré, se recula, regardant sa femme avec des yeux hagards. — Ah ! vous avez cherché la cause de notre séparation ! continua Jeanne. Ah ! vous êtes donc demandés la raison de ma haine subite pour vous !... En effet, vous ne pouvez trouver !... Assassin de l'oncle Rantonnet, levez donc la tête devant moi ! Le fabricant de meubles demeura comme écrasé, éperdu, incapable, quelques secondes, de formuler une parole. — Jeanne !... Madame !... Moi !... Ce n'est pas vrai !... Comment savez-vous !... balbutia-t-il enfin, en étendant convulsivement les mains. — Vipère !... que j'eusse l'écrasé du talon si mon fils ne se fut pas trouvé entre vous et moi ! Eperdu davantage, pris d'un épouvante irraisonnée, Louis Benoit reculait toujours, prêt à fuir, murmurant en des hoquets inintelligibles : — Je suis perdu !... Elle sait tout !... Qui donc l'a renseigné !... Lui !... Lui seule pu !... Elle l'a revue !... O rage !... — Assassin !... continuait Jeanne, vibrante d'indignation, assassin, doublement assassin... de l'oncle Rantonnet et de Claudius !... Claudius !... l'innocent !... mort au bûche !... tué par vous !... Lâche !... Lâche !... Assassin !...

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 215 Le fabricant de meubles était déjà adossé à la porte, prêt à l'ouvrir. Aux dernières paroles, il se redressa comme galvanisé. Il sembla que la terreur immense l'écrasant avait subitement disparue, envolée par l'effet d'une cause étrange. Sa physionomie, instantanément, perdait toutes traces de son effarement, reprit son impassibilité première. — Elle le croit mort, murmura-t-il. Ce n'est donc pas lui qui l'a informée !... En vérité, je suis fou !... Comment l'aurait-il pu ?... Le seul témoin du crime n'est-ce point moi ?... Moi seul ?... Louis Benoit, quittant la porte à laquelle il était adossé, revint au milieu de la chambre. Et pour bien montrer sa parfaite connaissance, combien il était maître de lui, il prit une chaise et s'assit. Jeanne, interdite, s'interrompit. — Je ne sais... je ne comprends pas ce que vous dites, fit le négociant, froidement. Vos paroles sont autant d'énigmes pour moi... L'assassin de l'oncle Rantonnet s'appellait Claudius !... La justice en a fait foi !... Le fils de Claudius s'appelle André !... — Infamie !... — Votre esprit est troublé !... Je veux vous excuser... — Cessons cette comédie ! dit Jeanne, indignée. Vous ignorez, Monsieur, la maladie terrible dont vous êtes atteint, affection d'autant plus grave pour vous qu'elle est caractérisée par des accès, pendant lesquels la

LE NOUVEAU LYON 216 conscience de vos actes ou de vos paroles vous échappe. — Que voulez-vous dire ? fit Louis Benoit, subitement inquiet. — Un soir, dans cette chambre, à la place même où vous vous trouvez en ce moment, vous êtes tombé, sur le parquet, privé instantanément de sentiment, en proie à je ne sais quel genre d'hallucination vous faisant évoquer des choses hors de portée de votre vue !... Oh ! cette évocation, dont le souvenir, sans cesse présent à mon esprit, me torture à tout instant, cette évocation !... Avez-vous quelques frémissements j'ai assisté à toutes ses phases !... Cette évocation !... Mais, sous l'empire de votre hallucination, en un instant de justice divine, elle a eu lieu, de par votre seule volonté, ou plutôt de par votre seule volonté, en l'absence de votre volonté endormie, seul, en l'absence de votre volonté endormie, le seul l'œil de Dieu ? Et vous avez évoqué le passé ? Et, sous l'empire de la justice immanente, vous avez parlé !... De par l'ordre de Dieu vengeur, vous avez raconté, dans tous ses détails, le crime accompli à la ferme de l'oncle Rantonnet !... Vous vous êtes reconnu l'oncle Rantonnet !... Vous êtes redevenu comme étant l'assassin !... Votre voix !... il me semble encore l'entendre !... le son en vibre toujours à mon oreille !... Quelle horrible découverte !... moi, votre femme !... la riblle découverte !... moi, votre femme !... l'accompagne d'un assassin !... d'un !... Et, j'ai presque oublié Claudius, dans mon affection pour vous !... Louis Benoit eut un long tressaillement. — Oubliez l'autre !... murmura-t-il, Ah !